



Rappel des consignes fondamentales de sécurité en randonnée

Consignes à appliquer par tous les randonneurs

- On s'arrête à chaque croisement.
- Chacun doit avoir en vue celui qui le précède et celui qui le suit. On alerte l'animateur, son assistant et (ou) le serre-file si ce n'est pas le cas pour resserrer le groupe.
- En cas d'arrêt pour un besoin naturel ou autre, on avertit l'animateur ou le serre-file et on laisse son sac sur le bord du chemin, du côté où on le quitte.
- Pour traverser et (ou) marcher sur une route, on applique scrupuleusement les consignes données en amont par l'animateur.
- En cas de fatigue ou de souci, il faut immédiatement en informer l'animateur ou le serre-file. L'animateur et son assistant sont les seuls responsables des décisions qu'ils peuvent prendre : proposer au randonneur en difficulté de changer de groupe ou le reconduire au car en quittant le groupe accompagné de deux personnes ou en cas de force majeure appeler les secours.

Consignes concernant l'utilisation de GPS ou d'application GPS (Sitytrail ou autre application)

L'utilisation des applications par des participants à la rando doit se faire à discrétion. Le guide et son assistant sont les deux seuls responsables de la conduite du groupe et de l'itinéraire de la randonnée.

Ces consignes ont été validées en conseil d'administration le 22/05/2023.